

## Programme de remplacement des roulements Santacruz.

Santacruz lance un programme d'échange a titre de garantie des roulements des ses cadres a partir de la gamme 2002 jusqu'à aujourd'hui.

Les conditions sont les suivantes :

- Ceci n'est en aucun cas un rappel de quel type qu'il soit, merci de ne pas confondre.
- Une garantie a vie n'est pas légale selon les lois européennes.
- Ceci n'est pas un programme pour remplacer tous les roulements des cadres Santa cruz mais seulement ceux ayant connu une casse ou une prise de jeu anormale.
- Ce programme ne comprend pas le prix de la main d'œuvre, des frais d'expéditions ou encore d'autres pièces, seulement LE ou les roulements défectueux.
- Ce programme ne s'applique qu'au premier propriétaire du vélo qui devra fournir une preuve d'achat (copie de la facture originale du vélo)
- L'échange des roulements doit être soumis a une acceptation de garantie.
- Seuls seront accepté sous garantie les roulements dont le jeu ou la casse auras été provoqué par un défaut du roulement, ne seront accepté aucun roulements ayant pris du jeu suite a un mauvais entretien ou une utilisation excessive (présence de boue ou autre dans le roulement), qu'il soit au niveau du nettoyage ou de la vérification des serrages (principalement au niveau des bielles inférieures ou le serrage est souvent négligé !) ou encore les roulements défectueux suite a un mauvais montage ou une mauvaise utilisation.
- les roulements des modèles avant 2002 ne sont pas inclus dans ce programme.

Merci de contacter votre revendeur Santacruz le plus proche afin qu'il contrôle votre vélo et vérifie qu'il s'inscrit bien dans ce programme de remplacement et vous renseigne sur la procédure de retour des roulements.